



Direction des Affaires Maritimes

Paris, le 18 juin 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Diffusion en cycle des bulletins météorologiques côtiers

A la demande de Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, et pour améliorer la sécurité en mer, la Direction des Affaires Maritimes, en partenariat avec Météo France et le Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales, étend la diffusion continue des bulletins météorologiques côtiers pour deux zones de la façade Atlantique :

- le Bulletin « côte » de Penmarc'h à l'Anse de l'Aiguillon
- le Bulletin « côte » de l'Anse de l'Aiguillon à la frontière espagnole

A cet effet, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage d'Etat assurera la diffusion permanente des bulletins météorologiques côtiers sur le canal VHF 63, la zone de couverture s'étend approximativement :

- de l'île de Groix à l'île d'Hoedic
- de la proximité de l'île de Ré aux abords de l'île d'Oléron

Par ailleurs, la diffusion à heure fixe des bulletins météorologiques côtiers est maintenue 3 fois par jour sur le canal VHF 79 ou 80.

Dans les capitaineries concernées, une enquête de satisfaction sera mise à disposition des navigateurs.

Il faut rappeler que ce service a été mis en place pour la première fois l'an dernier pour la zone allant de Port Camargue à Saint-Raphaël, et qu'à cette occasion il a été plébiscité par près de 95 % des utilisateurs ayant répondu à l'enquête.

Contact presse :

Vincent DENAMUR CROSS ETEL : 02 97 29 34 34